



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## illettrisme

Question écrite n° 14319

### Texte de la question

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le niveau de lecture des élèves français. En effet, le programme international de recherche en lecture scolaire vient de publier son classement international qui place la France en 29<sup>e</sup> position sur 45 pays. La France se situe légèrement au-dessus de la moyenne internationale mais en-dessous de la moyenne européenne. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend mettre en place pour permettre aux élèves français de bénéficier de méthodes d'apprentissage de la lecture efficaces.

### Texte de la réponse

Le bon usage de la langue française, tout particulièrement la maîtrise des compétences en lecture et en écriture, sont des facteurs de réussite scolaire pour les enfants. Pour les adultes, c'est un déterminant de l'insertion et de la qualité de vie professionnelle, sociale et familiale. Les évaluations CEDRE et PISA de 2009 convergent pour montrer un affaïssement des compétences liées à la compréhension des écrits : la proportion des élèves peu performants passe de 15,2 % en 2000 à 19,7 % en 2009. L'évaluation PIRLS 2011 concerne les capacités en lecture des élèves scolarisés en 2010 - 2011 en cours moyen 1<sup>re</sup> année (CM1). Les résultats précisent que les performances des élèves français en compréhension de lecture se tassent depuis 2001 et 2006, en particulier en ce qui concerne la lecture de textes informatifs, l'interprétation des textes après leur lecture et la production d'écrits. La moyenne française passe de 534 points à 520 points. Les élèves français montrent néanmoins des points de réussite comme le travail sur les inférences à partir de diverses données au fil du texte (+ 5 points par rapport à la moyenne internationale). Les statistiques réalisées par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), publiées le 22 octobre 2012 font état d'une proportion de 88,4 % des élèves qui maîtrisent les compétences de base en français en cours moyen 2<sup>e</sup> année (CM2). Ils ne sont plus que 72 % et 80 %, respectivement en RRS et Eclair (programme Ecoles, collèges, lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite). La note n° 19 de mai 2014 sur l'évolution des acquis des élèves en début de CE2 entre 1999 et 2013 rapporte une hausse du pourcentage d'élèves les plus faibles (de 10 % en 1999 à 12,7 % en 2013). En lecture, on constate une stabilité dans les tâches de décodage (avec 89 % de réussite, sans variation) et un affaïssement en compréhension de texte : 43 % de réussite en 1999 pour 40 % en 2013). Or, la maîtrise de la langue joue un rôle déterminant dans la réussite scolaire de chaque enfant et, au-delà, elle constitue un enjeu majeur pour l'insertion professionnelle et sociale de tous. Les enseignants mettent en oeuvre dans les classes de cours préparatoire (CP) les programmes en vigueur qui prévoient une entrée dans l'écrit par une méthode synthétique de type phonique (j'entends un son, j'apprends à l'écrire puis je fusionne plusieurs sons et j'apprends leurs graphies) ou syllabique (je vois une graphie, j'apprends à la prononcer dans des contextes syllabiques, puis/et dans des mots). Les résultats des élèves dans ce domaine, à la fin du cycle 2, sont satisfaisants et stables comme le montre la récente enquête comparative 1999/2013 (note d'information n° 19 - mai 2014) de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP). De nombreuses actions sont initiées ou poursuivies en primaire pour favoriser l'apprentissage des fondamentaux de la langue, par exemple : des protocoles de travail sur le vocabulaire, organisés pour des leçons spécifiques, sont mis à

disposition des enseignants dès l'école maternelle. L'opération « les timbrés de l'orthographe », en partenariat avec La Poste, représente un enjeu valorisant pour travailler avec attention les questions orthographiques en classe. De nouvelles pistes sont exploitées dans le domaine du numérique, qui peuvent apporter des solutions alternatives à la réconciliation avec l'écrit pour ceux qui s'en sont éloignés. C'est également une piste de travail à développer pour tous dans le cadre des espaces numérique de travail (ENT). La circulaire de rentrée 2014 (22 mai 2014) insiste sur la maîtrise de la langue et la priorité accordée à son apprentissage. La formation des enseignants est refondée dans les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) et doit tenir également compte d'une meilleure connaissance du diagnostic des difficultés et des aides les plus appropriées pour améliorer la réussite des élèves.

## Données clés

**Auteur :** [M. Guillaume Chevrollier](#)

**Circonscription :** Mayenne (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14319

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [25 décembre 2012](#), page 7668

**Réponse publiée au JO le :** [30 décembre 2014](#), page 10854